

Changement de régime.

Le 6 mai Marianne a divorcé de l'ultralibéralisme ; enfin ! Cette décennie passée fut longue et douloureuse pour les salariés du privé, comme du public, les demandeurs d'emploi, les retraités, les malades, les usagers... bref, tout ce qui ne porte pas Rolex, et particulièrement durant le quinquennat de Sarkozy.

La casse de tout ce qui faisait l'agrément et la fierté de vivre en France a largement été mise en œuvre : RGPP, réforme des retraites, des établissements de santé, de l'enseignement supérieur et de la recherche, la culture mise au rebus sous les couinements « Johnniesques », la justice réduite à la méthode expéditive et le tapis rouge déroulé sous les souliers vernis de la finance. On a mesuré durant ces cinq dernières années combien la chimère du « travailler plus pour gagner plus » a servi à gaver la rente, lustrer les chromes des limousines, gnoungnougniafer les rombières emperlousées et brosser les costumes sur mesure dans le sens de la soie.

Bon, tout n'est pas négatif dans ce bilan. La bande à Sarko a quand même largement augmenté le cheptel du gibier pour les chasseurs de fraudeurs au RSA et de français trop frisés pour être honnêtes.

Le message a d'ailleurs bien été compris dans notre belle région d'Alsace qui, grâce à son amour du bon goût, préfère toujours le produit naturel au « reconstitué », l'original à la copie.

En effet, à constater le nombre de chevreuils pas blancs du tout qui viennent brouter nos fruits jusque dans nos vergers, celui des renards à la queue en croissant qui saignent nos poules et nos pintades partout dans nos campagnes et ces oiseaux noirs qui grappillent nos nobles cépages jusque sur nos coteaux dorés, on comprend l'engouement de nos ruraux pour la blonde aux dents longues... car auprès de ma blonde qu'il fait bon, fait bon...

En fait NON, cet engouement pour le repli sur soi, la haine et le racisme, autrement dit la peur de l'autre, la Cigogne ne le comprend pas, elle ne se l'explique même pas.

Mais aujourd'hui c'est le changement, on ne mangera plus son steak - frites avec du ketchup, on a choisi la sauce hollandaise. Cependant, même si la sauce à base de beurre ménage plus les muqueuses stomacales et les autres, nous ne sommes pas à l'abri d'une indigestion et de quelques irritations qui viendraient réveiller de récentes et encore douloureuses cicatrices.

La CGT veillera à ce que le futur régime reste bien équilibré.



Délais de route

Sur l'initiative de la section CGT un cycle de discussions sur les délais de route a eu lieu entre la Direction et les organisations syndicales il y a un peu plus d'un an.

Les décisions qui ont été prises rejoignent en grande partie ce que la section a pu apporter comme réflexion préalable à ce débat (voir document préparatoire publié dans la Cigogne)

Au terme de cette période il apparaît que certaines dispositions ne sont pas satisfaisantes. Le point litigieux porte notamment sur l'appréciation forfaitaire des délais de route en cas d'utilisation du véhicule personnel pour se rendre dans la métropole alsacienne.

Le forfait appliqué pour les trajets effectués à partir des résidences éloignées (Sarre-Union, Wissembourg, Schirmeck, etc) ne tient pas compte de la réalité des conditions de circulation.

A titre d'exemple, le forfait appliqué pour un déplacement en provenance de l'Alsace Bossue est de 1h45 pour l'aller-retour. Ce qui ne tient pas compte des bouchons récurrents à l'approche de Strasbourg.

Nous sommes intervenus auprès du service compétent de la Direction pour que cette anomalie soit corrigée.

La réponse tarde à venir.

Nous préconisons donc que tous les agents qui se trouvent dans une situation où la réalité de leur temps de trajet ne serait pas prise en compte fassent le détour de la pointeuse à l'aller et au retour.

Non seulement cette manière de faire n'est pas contraire aux directives administratives (déplacement à partir de la résidence administrative dûment constaté) mais nous permettrait d'éclairer complètement le débat que nous aurons à avoir avec la Direction.

Merci de nous tenir informés de vos difficultés.



Jour de carence et chapeau bas.

Les mesures d'application de cette monumentale injustice léguée par le plus brillant* des présidents de la Vème république sont enfin connues.

Youpi, on va pouvoir concerter les OS sur le sujet !

C'est ainsi que la direction a réuni tous les syndicats à la suite de la CAPL3 du 21 mai 2012.

Pour résumer, les ordres sont d'effectuer le précompte de cette journée rétroactivement au 1^{er} janvier 2012 avec pour corollaire que le rattrapage soit terminé au 31 décembre 2012 au plus tard. La première retenue devant se faire sur la paye de juin.

455 agents sont concernés, dont 360 par une journée et 95 par 2 jours et plus.

L'idée de départ de la direction était de précompter tous les agents ayant un ou deux jours de carence sur leur salaire de juin et de prendre contact avec les 19 restants pour déterminer les modalités les concernant. C'est au cours d'un débat bref que la direction, dans sa grande sagesse, il faut le souligner, a proposé qu'en définitive l'ensemble des agents soit précompté de la même manière : à savoir un jour par mois de paye jusqu'à rattrapage du retard. Si d'autres jours devaient se rajouter durant la période, ils seront précomptés sur le mois courant.

Pour le reste la Cigogne tire un grand coup de chapeau à nos collègues de la Direction qui n'ont pas hésité à souligner auprès de la DG la discrimination nouvelle engendrée par cette mesure qui institue en Alsace Moselle un régime moins favorable pour les fonctionnaires que pour les salariés du privé. Vous vous doutez bien de la réponse que nos collègues ont eue.

La pétition contre le jour de carence reste signable : <http://www.financespubliques.cgt.fr/Petition-CGT-contre-la-journee-de.html>

* **brillant** : que le lecteur ne se méprenne pas sur le terme ; il est fait allusion au faste du règne du dit président et de sa cour. Ceux qui pensaient que la Cigogne évoque un quelconque trait d'intelligence de sa part devront repasser.

Rares sont les agents des Finances qui se faisaient encore des illusions. Mais au travers des restructurations incessantes du site du 35, avenue des Vosges à Strasbourg il est une criante évidence ; l'administration n'éprouve même plus la nécessité de le dissimuler, l'intérêt financier l'emporte sur la logique, le confort, ne parlons pas de bien être des agents.

En voici une démonstration cinglante : une de plus allait dire la Cigogne. Souvenons-nous, il y a une vingtaine de mois, lors de la présentation du projet de restructuration du 35 VOSGES en prévision de la fusion impôts-trésor et de la création des SIP (Service des Impôts des Particuliers) de Strasbourg. Un architecte qu'il n'est plus nécessaire de présenter tellement il a fréquenté les colonnes du volatile, affirmait que le troisième étage de l'immeuble était inhabitable, voire insalubre. Et voici qu'à présent, non seulement il est question d'y installer à l'échéance du début de l'année 2013, les salles de cours de la Formation Professionnelle, mais encore la DIRCOFI-EST (Direction du Contrôle Fiscal EST) et ses brigades de vérifications, avec tout ce que cela peut comporter comme contraintes en horaires, en sécurité, en logistique, en gestion. Des esprits naïfs auraient pu penser que la DRFiP 67 avait enfin décidé de regrouper tout le contrôle fiscal du département et de la région sur un seul site, celui de la rue Simonis à Strasbourg-Neudorf. On y avait déjà regroupé les 5 Brigades Départementales de Vérifications, la BCR (Brigade de Contrôle et de Recherches), les Pôles de Contrôle et d'Expertise, la Brigade de Contrôle de Fiscalité Immobilière. Rien de plus logique que d'y installer également la DIRCOFI ?

Et bien non, que nenni !

Tout le monde à l'heure actuelle sait en effet qu'il s'agit de mettre fin aux locations (trop onéreuses), et en même temps de procéder dans la mesure du possible à la vente des biens immobiliers de l'Etat, partout où cela peut se faire, dans le but évident de réaliser des économies en comprimant les personnels dans

ces sempiternels 12m².

Et à ce titre, à présent, on fait n'importe quoi.

C'est à se demander si un challenge éponyme n'a pas été mis en jeu à haut niveau. Dans le même ordre d'idées, il est question de rapatrier la toute puissante Brigade Interrégionale d'Intervention (BII) de la non moins puissante DNEF (Direction Nationale des Enquêtes Fiscales), ainsi que la BVCI (Brigade de Vérification des Comptabilités Informatisées) au 10, rue Simonis, sur un immeuble sécurisé (sous alarme car n'ayant plus de concierge). Connaissant les horaires et les pratiques de ces deux éminents organes du contrôle fiscal du Grand Est, cela prête à sourire. Alors, tant qu'à faire, pourquoi ne pas y adjoindre la DIRCOFI ?

Et bien la réponse est simple, il s'agit ni plus ni moins que d'une vulgaire affaire de fric.

Et tant pis pour les agents ! Le fait de faire miroiter à Bercy la vente de l'auguste immeuble de la rue de l'Épine à Strasbourg (plein centre ville), a en effet contribué à faire débloquent les crédits nécessaires à la réfection du 3^e étage du CFP de Strasbourg-Vosges, avec tout ce que cela comporte comme travaux de cloisonnement, d'aménagements, d'étanchéité, d'isolation (la nature ayant horreur du vide). Ceci est une raison suffisante pour infliger à nouveau (à peine un an plus tard) aux agents du site, des

travaux d'envergure sur site occupé ; donc, décibels, bruits, circulations intempestives, odeurs, déménagements, etc. La fin justifie les moyens dit-on ! Selon la CGT, la logique aurait voulu comme cela a déjà été dit, un regroupement de l'ensemble des acteurs du Contrôle Fiscal du Grand Est sur le site de Neudorf, quitte à faire revenir au 35 si nécessaire, des services tels que le Pôle CE et la BCFI qui travaillent également de façon régulière respectivement soit avec les SIE (Service des Impôts des Entreprises), le PRS (Pôle de Recouvrement Spécialisé), la FI (Fiscalité Immobilière) Elargie de Strasbourg. Mais cette décision aurait en l'espèce, exigé un certain courage. Elle en aurait certes fait sourire plus d'un, compte tenu du très récent déménagement de ces deux services. Mais comme on dit, « on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs ». Au lieu de cela, l'on s'enferme dans une solution hybride, complexe, incohérente. Mais, il est vrai que l'intérêt supérieur des crédits prévaut. Une fois de plus les agents sont pris pour des truffes. Espérons que cette fois (pas comme aux étages inférieurs), notre architecte aura le souci de faire installer du chauffage dans les toilettes à créer, et que les cloisons de ces lieux communs autoriseront le minimum d'intimité que sont en droit d'espérer les utilisateurs de ces lieux sensibles. On n'est pas dans la m... (mouise, qu'alliez vous penser là chers lecteurs) !

« Ô Tempora, Ô Mores » !



REFORME SIP-CDIF

ON ARRETE TOUT ET... ON CONTINUE !

La DG, voyant que sa réforme prend l'eau de toute part, vient d' « accoucher » d'un nouveau projet d'organisation de la mission cadastrale (cf déclaration liminaire de CGT- FIP au groupe de travail du 14/05/2012). Elle abandonne « le modèle de rapprochement CDI/CDIF fondé sur la polyvalence des agents des SIP ». Belle volte-face au bout de 4 ans de marasme dans les services.

La Cigogne se dit « tiens, tiens » ça progresse chez nos têtes pensantes, on serait enfin entendus, nous les prolos de la déclaration H1, CBD, U, les gagne-petit de la taxe foncière et ses annexes, les fourmis de la mise à jour de la documentation cadastrale (rassurez-vous une engeance en voie de disparition ; ça coûtait trop cher).

Et ben non ! Faut pas rêver.

Dans la même foulée on nous annonce le maintien des pôles (locaux habitation, locaux professionnels, topographie) dans un service départemental du cadastre qui pourrait avoir des « branches » dans le département. Donc on reste dans le saucissonnage de la mission en 3 pôles.

Parallèlement, la DG réaffirme son dogme de guichet unique dans les SIP où l'utilisateur continuerait à recevoir un accueil pour tous ses impôts y compris la taxe foncière. Quitte pour lui à se rendre au service du cadastre départemental s'il veut voir sa déclaration H1 ou H2 ou CBD et obtenir des informations plus complètes.

La Cigogne propose de créer tout de suite un service de navette entre les SIP et le service du cadastre pour transporter les malheureux usagers victimes du syndrome de l'interlocuteur unique.

Ca, c'est la théorie de la DG (1 service du cadastre départemental et un accueil unique dans les SIP). Mais comme elle n'est pas chienne, elle ne voudrait pas traumatiser son encadrement par un dictat inhumain. Pensez à tous ces cadres qui se sont pris le chou pour appliquer leur réforme à la petite semaine sans même connaître les travaux des services, laissant ensuite les agents se dépêtrer tous seuls dans le m... qu'ils avaient créé. Ca mérite des égards tout de même !

Donc, finalement, il n'y aura pas de retour en arrière sur les pôles déjà existants dans les départements. Mais la DG n'encouragera pas les directions qui souhaitent se lancer dans leur mise en place immédiate (des inconscients, il y en a encore). C'est bien tourné n'est-ce pas ? Ca doit avoir un nom ça dans le répertoire des figures de style brumeuses.

La polyvalence demeure dans l'accueil des SIP même si les travaux cadastraux sont transférés au service du cadastre départemental. **Mais** il y aurait aussi possibilité de créer des résidences excentrées pour le pôle habitation (SIP rapprochés).

Au bout du compte, chaque direction fera ce qu'elle aura envie de faire, ceci pour le plus grand bien de tous, n'en doutons pas !...

Pour la CGT, il est indispensable d'assurer le plein exercice de la mission cadastrale sur tout le territoire et d'avoir des centres des impôts fonciers traitant l'ensemble des missions fiscales, foncières et topographiques, implantés au plus près des acteurs de la fiscalité locale.

(lire le document « fin de SIP/CDIF : de galère en colère » <http://www.financespubliques.cgt.fr/Fin-de-SIP-CDIF-de-galere-en.html>)



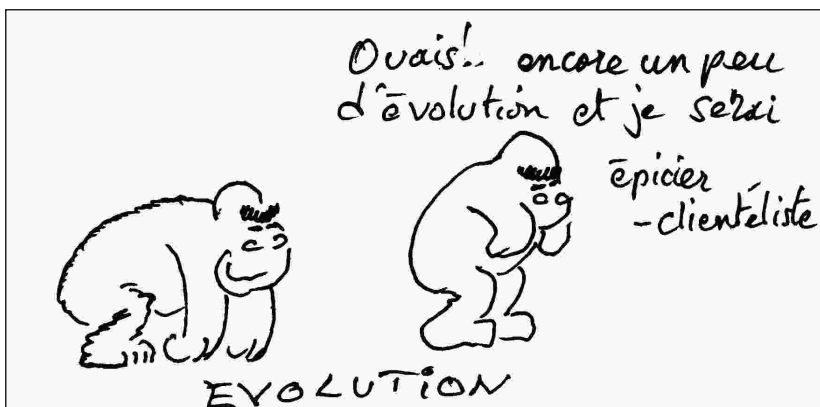
Du primate à l'épicier.

Au début il y a eu les primates. Des créatures désavantagées par leur morphologie qui en faisait des proies faciles. Ni rapides, ni puissants, pour assurer leur survie il leur a fallu être inventifs et solidaires. C'est ainsi qu'il se sont humanisés : par l'intelligence et l'empathie. Mais dans la nature, tant à l'échelle du plus petit qu'à celle du plus grand, chaque chose a son pendant négatif, sa part obscure. Ainsi à la force répond la faiblesse, à la grandeur la bassesse, à la solidarité le clientélisme. Ces valeurs et leurs travers ont forgé l'histoire de l'humanité pour le meilleur et pour le pire. Elles conditionneront également son avenir. C'est comme ça. Tout ce que nous avons à faire, nous, petits individus de la fourmilière humaine, est de nous attacher à toujours, sinon le plus souvent possible, nous comporter avec générosité dans le souci de l'intérêt général et le respect de nos semblables afin d'assurer une digne survie à chacun. C'est la seule manière d'agir pour que l'humanité évolue enfin ; au lieu de progresser bêtement comme elle le fait trop souvent. Le syndicalisme a sa part à prendre dans cette évolution tellement nécessaire à l'amélioration de la situation de tous et ses militants ont à choisir la grandeur au lieu de la bassesse, la force au lieu de la faiblesse et la solidarité au lieu du clientélisme.

Ce n'est hélas pas toujours le cas. C'est d'autant plus regrettable que ceux qui ont la faiblesse de se livrer à la bassesse du clientélisme passent souvent pour efficaces et méritants. Jusqu'à présent la cigogne refusait de dénoncer ces pratiques détestables pour justement ne pas rejoindre cette bassesse. Mais

devant la répétition de certaines pratiques, l'indulgence va finir par passer pour de la faiblesse, au mieux de l'apathie. La CGT n'étant ni faible ni apathique, la cigogne sort aujourd'hui de sa réserve pour mettre en garde les agents. Ce ne sont pas les ailes des moulins qui soufflent le vent. Ceux qui s'affichent, qui forts, qui solidaires, ont des pratiques d'épicier, de publicitaires, de tout ce que vous voudrez qui évolue dans le marigot du clientélisme. Et c'est la course aux comptes rendus, comme les paparazzis traqueraient des scoops qui n'en sont pas, pour annoncer avant tout le monde et prouver sa grande valeur. Et c'est l'accaparement de revendication ou d'intervention d'autrui. Bref c'est le grand astiquage de vitrine, c'est le grand levage de bouquet du vainqueur, celui qui est toujours le premier quitte à tricher. C'est la grande braderie avec encart publicitaire dans la presse. Quel est l'objet de ces gesticulations ? Faire croire à l'efficacité.

Soit, la cigogne ne posera qu'une question : a-t-on jamais vu les bonimenteurs assurer un service après vente ?



Audience auprès du DRFiP

A la demande de la CGT, deux membres du bureau syndical, dont le secrétaire Jean-Michel CHAIRON, ont été reçus en audience auprès de la DRFiP en date du 9 mai dernier. Ce sont Mme BARJOT et M. BOURDIER qui ont été chargés d'accueillir les représentants syndicaux, M. RIQUER ayant d'autres obligations ce jour là. Voici repris succinctement, les points abordés et les réponses apportées au cours d'un échange ouvert et constructif.

- Le local syndical de la CGT FP 67 : étant appelée à perdre son local syndical du 35 Vosges du fait des restructurations prochaines du 3^e étage du bâtiment, la CGT a sollicité l'octroi en remplacement, d'un local équivalent en surface et en équipements sur l'agglomération strasbourgeoise. Mme BARJOT a répondu qu'il était envisageable d'attribuer à la CGT en temps voulu un local de 17 m² (un peu moins spacieux que l'actuel) au 4, place de la république. Nous en avons pris acte.
- Doctrine d'emploi du cadre C : concernant les errements et les disparités constatées dans différents services du département quant à la doctrine d'emploi des agents de catégorie C. Sont ils appelés à sortir sur le terrain ou non dans le cadre de l'expertise en matière de Taxe d'habitation (CDI-CDIF) ? Il a été répondu qu'un groupe de travail national allait se réunir en date du 14 mai 2012, et qu'en tout état de cause la mise en place de CDI-CDIF était ajournée.
- Le site de HAGUENAU : s'agissant de notre questionnement à propos du CFP de Haguenau, il a été confirmé que le site de la rue du Clabaud avait été retenu, que le projet en était au point zéro aujourd'hui, mais que les études préalables allaient être lancées.
- Le site d'ILLKIRCH : à l'évocation de la désertification et la pénurie d'agents sur ce site, et des difficultés fatalement engendrées au niveau de la campagne IR par exemple, nos deux interlocuteurs ont admis être conscients du problème, en l'expliquant notamment par les difficultés d'accès au CFP (éloignement du TRAM etc.). Une réponse

partielle a été fournie par M. BOURDIER qui a fait savoir que les lauréats des concours allaient être orientés sur Illkirch, et que les équipes de renfort y seraient envoyées en priorité. En fait l'on constate à présent qu'avec les suppressions d'emplois à répétition, des « trous sont en formation » et que l'on applique pour cacher la pénurie, une politique de déplacement des problèmes (une rustine par ci, une autre par là).

- **Les flottements au niveau des notations** : du fait des fusions, et dans certains services fusionnés (ex : services informatiques, PELP), des hésitations ont été constatées au niveau des notations. Certains agents ont été notés très tardivement, par plusieurs notateurs différents, bref, l'on ne sait plus qui note qui. Il s'agit en fait de quelques réglages à effectuer à ce niveau selon M. BOURDIER.
- **Les délais de route** : il semble bien que le système AGORA comporte quelques lacunes en matière de délais de route. Mme BARJOT a pris le problème en compte, une réponse prochaine devrait parvenir.

Diverses questions ont en outre été évoquées par les représentants syndicaux au cours d'une discussion à bâtons rompus. En conclusion, les représentants du DRFiP, ont été attentifs aux interrogations de la CGT, ils en ont pris note en promettant des réponses dans les meilleurs délais, là où cela n'était pas possible immédiatement. En résumé, un dialogue social de bon augure.



JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : _____ **Prénom :** _____

Grade : _____ **Indice :** _____

Adresse Administrative :

Adresse Personnelle :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant local ou à :
Jean Michel CHAIRON à la TP Drulingen
Michel BASTIAN au SIE de Haguenau